

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2018-074

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU** le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU** les statuts de l'Université ;
- VU** l'arrêté portant création du DIU Transfusion sanguine du 4 juillet 2013 ;
- VU** l'avis de la Commission Scientifique et Pédagogique de Formation Continue de la faculté de Médecine du 7 juin 2018 ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 2 juillet 2018.

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P1.12 - DU Transfusion sanguine

Exposé de la décision :

Historique et problématique :

Transformation en Diplôme d'Université (retrait du partenaire Sorbonne Université ex-UPMC).

Diminution du volume horaire du DU de 189 heures de formation à 140 heures de formation.

Adaptation des modalités de connaissances aux nouvelles modalités pédagogiques.

Lors du Conseil d'Administration, la maquette pédagogique et la maquette budgétaire seront présentées.

Proposition de décision soumise au Conseil :

Transformation en Diplôme d'Université.

Modification du volume horaire et des modalités de contrôle des connaissances.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 02 Votes exprimés : 22 Contre : 00 Pour : 22</p>

Fait à Paris, le **13 JUL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.